

Incendie Commerce Plus

Intermédiaire

N° N° FSMA Référence

Nom Téléphone

Vente à distance Oui Non Code

Référence police

Nouvelle affaire Reprise autre société, veuillez ajouter une copie des autres polices.

Si oui, nom de la compagnie Réf. police

Avenant réf. police En commun avec réf. pol.

Proposante/demandeur (Référence

Pour clients existants: N° client Réf. police

Nom et prénom ou
raison sociale

Rue N° Boîte

Code postal Commune Pays

Date de naissance / / Lieu de naissance

Nationalité Langue F N Sexe H F

Téléphone/GSM Fax

Courriel

Compte financier IBAN BIC

N° national Assujetti à la TVA Oui Non

Numéro d'entreprise Pourcentage de déduction % RPR

Nombre de travailleurs

Forme juridique: SA SPRL ASBL SIRL Autres

Branche de commerce

Qualité du preneur d'assurance

Propriétaire/exploitant occupant Propriétaire/exploitant non-occupant Propriétaire/non-exploitant

Locataire/occupant Locataire/non-occupant

Entièrement occupé S'il n'est pas entièrement occupé, à quoi sert la partie inoccupée?

.....

.....

Nouveau propriétaire

Prenez-vous cette police parce que vous achetez le bâtiment que vous voulez assurer? Oui Non

Si oui, le transfert de propriété, a-t-il déjà eu lieu? Oui Non

Si oui, le transfert de propriété, a-t-il déjà eu lieu? Oui Non

Qui est votre notaire?

.....

.....

Prise d'effet

..... / / Échéance / /

Mode de paiement

 annuellement semestriellement trimestriellement

Adresse assurée

Rue N° Boîte

Code postal Commune Pays

Type de construction

(P. ex. brique, béton, bois, ...):

 En cas de préfabriqué, le nom du constructeur et/ou le numéro UBAtc:

.....

.....

 Le bâtiment est-il couvert de chaume ou de jonc? Oui Non
Activité professionnelle et destination du bâtiment assuré

 Catégorie Plus:

 Catégorie Neutre:

 Catégorie Spécial:

 Catégorie Réserve: Horeca: type:

 Agriculture: type:

 Autres:

 Bâtiment inoccupé: Depuis quand le bâtiment est-il inoccupé?

Destination future du bâtiment

 S'agit-il d'un bâtiment principal illégal (c'est un bâtiment principal pour lequel un permis requis n'a pas été délivré ou pour lequel le permis délivré n'a pas été respecté)? Oui Non

Montants assurés

- Souscription globale (Incendie et autres assurances, Dégâts des eaux et dommages causés par le mazout, Tempête, grêle, pression de la neige et de la glace, Catastrophes naturelles**, Bris de vitrage, RC Immeuble propriétaire)*
- Souscription séparée:
 - Incendie et autres assurances
 - Dégâts des eaux et dommages causés par le mazout
 - Tempête, grêle, pression de la neige et de la glace
 - Bris de vitrage
 - RC Immeuble
- BÂTIMENT: EUR
- LOCATAIRE (responsabilité): EUR
- AMÉNAGEMENT/EMBELLISSEMENT EUR
- CONTENU: EUR
 - Mobilier: EUR
 - Véhicules automoteurs*** (Incendie et explosion ou implosion, Tempête, grêle, pression de la neige et de la glace):
 - nombre de véhicules:
 - plaque(s) d'immatriculation:
 - Véhicules automoteurs*** (Incendie et explosion ou implosion, Tempête, grêle, pression de la neige et de la glace, Dégâts des eaux, Catastrophes naturelles et Vol):
 - nombre de véhicules:
 - plaque(s) d'immatriculation:
 - 37.158,71 EUR (indice ABEX 847) 76.503,23 EUR (indice ABEX 847)
- Matériel: EUR
 - Marchandises: EUR
 - Produits agricoles et horticoles: EUR
 - en bâtiment: EUR
 - en meules: EUR
 - en hangar ouvert: EUR
 - sur champ: EUR
 - Animaux: EUR

* Pour plus d'infos sur les présentes assurances, nous nous référons aux Conditions Générales de la police.
 ** La tarification est réservée à Baloise.
 *** Les véhicules automoteurs dont le preneur d'assurance est propriétaire ou qu'il loue ou loue en leasing. N'entrent pas en ligne de compte: les véhicules automoteurs qui sont des engins, les véhicules automoteurs qui sont de la marchandise ou des quads.

Surprimes

- Package Commerce Plus
- Abandon de recours du propriétaire envers le locataire/occupant + 25 % de la prime propriétaire/non-exploitant
- 10 % de pertes indirectes + 10 %
- 20 % de pertes indirectes + 20 %

Réductions

- Franchise plus élevée que 123,95 EUR couplée à l'indice des prix à la consommation, l'indice de base étant de 119,64 (base 1981)
 - 2 x 123,95 EUR - 10 %
 - 3 x 123,95 EUR - 15 %
 - 4 x 123,95 EUR - 20 %
 - 5 x 123,95 EUR - 30 %

- Bâtiment en voie de construction les 6 premiers mois gratuits
les 10 années d'assurance qui suivent - 15 % sur le bâtiment
- Nouvelle construction: Date de réception des travaux / /
10 ans après la date de la réception provisoire - 15 % sur le bâtiment
La réduction nouvelle construction ne peut être cumulée avec la réduction bâtiment en voie de construction.
- Le locataire et le propriétaire du même bâtiment assuré sont assurés chez Baloise
et le contenu du locataire est également assuré chez nous: prime responsabilité locative: - 25 %
N° de police du propriétaire:

Assurances optionnelles

- Vol (plus d'infos voir fiche "Commerce Plus: Tarif Assurance optionnelle Vol et vandalisme" sur MyBaloise):
 occupation régulière occupation irrégulière
Limite d'indemnité: 25 % 50 % 100 %
- Protection juridique Euromex formule étendue
- Chômage commercial: délai d'indemnisation: 3 mois 6 mois 9 mois 12 mois
montant (au maximum 613,77 EUR à l'indice ABEX 847): EUR
- Couverture complémentaire couvrant le changement de température des marchandises montant
(assuré par défaut jusqu'à 4.371,61 EUR à l'indice ABEX 847 -
au maximum 13.661,29 EUR à l'indice ABEX 847.): EUR

Systèmes d'évaluation

- Propriétaire du bâtiment ou locataire du bâtiment entier?
 Système d'évaluation Commerce Plus (voir outil sur MyBaloise) Propriétaire Locataire
 Expertise Gudrun/Axios Propriétaire Locataire

L'expertise a-t-elle déjà été demandée?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Oui? Date / /	N° du dossier
Non? Devons-nous demander l'expertise?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

- Premier risque pour un ou pour plusieurs bâtiments: Catégorie Plus - Neutre - Spécial - Horeca
- à partir de 253.087,65 EUR (indice ABEX 847) pour 1 bâtiment à l'adresse assurée;
- à partir de 337.450,20 EUR (indice ABEX 847) pour plusieurs bâtiments à l'adresse assurée.
- Le contenu est assuré au premier risque si le montant assuré en contenu s'élève à au moins 105.453,19 EUR
(indice ABEX 847)
 Propriétaire Locataire
- Locataire d'une partie du bâtiment?
 Le preneur d'assurance a-t-il assuré le bâtiment pour un montant correspondant
à 20 fois le prix du loyer annuel, majoré des charges? Oui Non
 Système d'évaluation Commerce Plus (voir outil sur MyBaloise)
 Premier risque pour un ou pour plusieurs bâtiments: Catégorie Plus - Neutre - Spécial - Horeca
- à partir de 253.087,65 EUR (indice ABEX 847) pour 1 bâtiment à l'adresse assurée;
- à partir de 337.450,20 EUR (indice ABEX 847) pour plusieurs bâtiments à l'adresse assurée.
 Le contenu est assuré au premier risque si le montant assuré en contenu s'élève à au moins 105.453,19 EUR
(indice ABEX 847).

Antécédents

- Le preneur d'assurance a-t-il subi durant les 5 dernières années des dommages relatifs à l'adresse à assurer ou à n'importe quel autre bâtiment ou contenu?
 Oui Non Combien de sinistres?
Description du sinistre
À combien s'élevait le montant du dommage au total? EUR

Combien de sinistres sont survenus à l'adresse à assurer?

- Un assureur a-t-il refusé une assurance (au cours des 5 dernières années) ou l'a-t-il résiliée?
 Oui Non Oui? Pourquoi?

Données générales

Faut-il délivrer une déclaration hypothécaire? Oui Non

Nom et adresse de l'émetteur de la déclaration hypothécaire:
.....
.....

Description du bâtiment assuré

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Renseignements complémentaires

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Communications obligatoires

Nous sommes Baloise. Lorsque nous écrivons les termes “notre” ou “nos”, ceci signifie également Baloise. Lorsque nous écrivons les termes “vous” ou “votre” dans ce document, ceci signifie que nous parlons du preneur d'assurance.

Ce n'est pas parce que vous signez ce document que l'assurance commence immédiatement. Vous n'êtes après tout pas obligé de prendre l'assurance. Nous ne sommes pas non plus obligés de vous assurer. Nous devons cependant décider ce que nous allons faire dans les 30 jours après que nous avons reçu cette proposition.

Nous voulons vous assurer? Dans ce cas, nous vous envoyons une police. Avons-nous besoin d'informations supplémentaires? Nous vous les demanderons.

Nous refusons de vous assurer? Nous vous le ferons également savoir.

Nous ne réagissons pas dans les 30 jours? En cas de sinistre, nous devons donc payer une indemnité de sinistre.

Vous signez ce document? Dans ce cas, vous déclarez que:

- vous nous avez communiqué toutes les données qui nous sont nécessaires ou utiles;
- les données de ce document sont toutes correctes.
Attention! Nous punissons la fraude à l'assurance. Et nous pouvons aussi porter plainte contre vous auprès du tribunal;
- vous nous informez immédiatement lorsque ces données changent ou qu'il y en a de nouvelles;
- vous souhaitez communiquer avec nous et avec votre intermédiaire en français, oralement et par écrit. Vous pouvez prendre contact:
 - avec votre intermédiaire. Il est le contact privilégié.
 - directement à nous:
 - par courriel: info@baloise.be
 - courrier postal: City Link, Posthofbrug 16, 2600 Antwerpen
 - téléphone: 03 247 21 11
- vous avez accès à l'internet;
- vous faites le choix de recevoir toute l'information par voie électronique ou de la consulter sur le site web www.baloise.be. Si certaines informations ne sont pas encore disponibles électroniquement, nous pouvons vous les envoyer sur papier;
- vous avez lu les Conditions Générales et les Dispositions Générales et que vous les acceptez; Ces textes se trouvent sur www.baloise.be;
- vous avez lu la politique en matière de conflits d'intérêts et que vous l'acceptez. Notre politique est disponible à tout moment sur www.baloise.be. Si vous avez des questions, vous pouvez prendre contact avec nous;
- vous avez lu notre brochure de présentation. Elle contient tout ce que vous devez savoir sur nous. Ce texte se trouve sur www.baloise.be. Si vous avez des questions, vous pouvez prendre contact avec nous.

Nous utilisons vos données judiciaires et celles des assurés et des bénéficiaires pour gérer les différends. Et pour lutter contre la fraude à l'assurance. La législation sur la vie privée nous en donne l'autorisation.

Cette assurance est une assurance de droit belge. Nous vous conseillons vivement de lire toutes les infos portant sur la protection légale dont vous bénéficiez sur www.baloise.be.

Traitement des données personnelles

Pour quelle raison utilisons-nous vos données personnelles?

En tant qu'assureur, nous traitons vos données personnelles. Les données personnelles sont des données portant sur votre statut personnel, par exemple votre âge, votre adresse, votre date de naissance.

Nous en avons besoin pour:

- évaluer le risque;
- traiter vos polices et sinistres.

Nous n'utilisons ces données que dans ce but précis ou parce que la loi nous y oblige.

Nous ne traitons vos données médicales que si vous nous donnez explicitement votre autorisation.

Vos droits légaux

Vous pouvez consulter vos données personnelles et les faire corriger, compléter, modifier ou supprimer.

Plus d'informations

Ceci n'est qu'un résumé de notre politique en matière de vie privée. Si vous voulez connaître précisément vos droits et vos obligations, n'hésitez pas à consulter notre politique en matière de vie privée complète sur notre site web (<https://www.baloise.be/fr/a-propos-de-baloise-insurance/protection-legale/privacy.html>).

Nous pouvons aussi vous remettre une version papier.

Données de contact

Pour toutes vos questions sur la vie privée, n'hésitez pas à vous adresser à notre Data Protection Officer (DPO):

Baloise

Data Protection Officer

Posthofbrug 16

2600 Antwerpen

Courriel: privacy@baloise.be

Fait à _____, le _____

Le preneur d'assurance

Pour la certification de la signature ci-contre,
l'intermédiaire